

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N° 539

présenté par

M. Reda, M. Emmanuel Maquet, Mme Audibert, Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Door,
Mme Levy, M. Sermier, Mme Trastour-Isnart, M. Hemedinger, M. Benassaya, M. Meyer,
M. Grelier, M. de la Verpillière, M. Viry, M. Bazin et M. Menuel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.